

## [Communiqué de presse en suédois](#)

### Communiqué de presse sur la table ronde de l'ECRI en Suède

#### Lutter contre la discrimination raciale et l'intolérance en Suède : Table ronde de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) à Stockholm

**Date** : 6 novembre 2013

**Lieu** : Norra Latin - Centre de conférence, Drottningatan 71B – Stockholm

**Organisateurs** : ECRI, en coopération avec le Médiateur pour l'égalité

Les participants examineront les suites aux recommandations contenues dans le rapport de monitoring 2012 de l'ECRI sur la Suède. La table ronde comportera quatre sessions :

- Les principales conclusions du rapport
- Le cadre législatif et institutionnel de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale
- La lutte contre le discours de haine et l'intolérance
- La discrimination en matière d'emploi, de logement et de soins de santé

La rencontre débutera par les mots de bienvenue d'Eva Smith, Présidente de l'ECRI, et d'Agneta Broberg, Médiatrice pour l'égalité. Erik Ullenhag, ministre suédois de l'Intégration, et Thomas Hammarberg, ancien Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, prononceront les allocutions d'ouverture. Le rapport de l'ECRI sur la Suède sera présenté par François Sant'Angelo, membre de l'ECRI au titre de la Belgique, et Vitaliano Esposito, membre de l'ECRI au titre de l'Italie.

Outre des représentants gouvernementaux, la table ronde rassemblera des représentants d'ONG et de groupes minoritaires. L'idée de cette rencontre est d'apporter une contribution constructive au débat national sur la lutte contre la discrimination raciale et l'intolérance en Suède, ainsi que de sensibiliser le grand public à ces problématiques.

Dans son [quatrième rapport sur la Suède](#) de juin 2012, l'ECRI fait part de ses préoccupations sur certains points, et notamment la persistance de l'antisémitisme et de l'islamophobie, les allégations d'agitation contre des groupes nationaux ou ethniques commise par le biais de la presse, les préjugés à l'encontre des Roms, et les discriminations dans l'accès au logement, à l'emploi et aux soins de santé.

L'ECRI a également sélectionné trois de ses recommandations, concernant respectivement la ségrégation dans le logement, les soins médicaux gratuits pour certaines catégories d'immigrés sans autorisation de séjour et, enfin, le regroupement familial, pour réexamen avant la fin de l'année dans le cadre d'un processus de suivi intermédiaire.

La table ronde est **ouverte à la presse**. Elle débutera le **mercredi 6 novembre 2013 à 9h** et se terminera à **17h**.

Lien vers le programme en : [Anglais](#) [Suédois](#)

[Lien vers les conclusions](#)

*L'ECRI, organe de protection des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, composé d'experts indépendants, est chargée du suivi des problèmes de racisme, de xénophobie, d'antisémitisme, d'intolérance et de discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », les origines ethniques/nationales, la couleur, la nationalité, la religion et la langue (discrimination raciale) ; elle élabore des rapports et adresse des recommandations aux Etats membres.*

**Contact presse** : Sylvia Lehmann, Conseil de l'Europe, tél. : +33 3 88 41 29 64; fax: +33 3 88 41 39 87; email: [sylvia.lehmann@coe.int](mailto:sylvia.lehmann@coe.int)

Pour plus d'informations : [www.coe.int/ecri](http://www.coe.int/ecri)